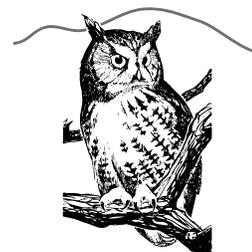


Le 5 avril 2016

Fondation du  
Mont St-Bruno

Madame Caroline Saint-Hilaire  
Mairesse  
Ville de Longueuil



**Objet :** Retrait du *Boisé des Hirondelles* comme écosystème d'intérêt du *Schéma d'aménagement et de développement* de l'agglomération de Longueuil

Madame Saint-Hilaire,

Lors de la consultation publique sur le *Schéma d'aménagement et de développement* (SAD) de l'agglomération de Longueuil tenue à l'automne 2015 et à laquelle la Fondation du Mont-Saint-Bruno a participé, nous avons exprimé notre satisfaction de voir le *Boisé des Hirondelles* (comme plusieurs autres boisés) identifié comme écosystème d'intérêt et sa grande valeur écologique implicitement reconnue (Tableau 31). Nous sommes aujourd'hui perplexes et très inquiets d'apprendre son retrait du schéma, un choix qui va clairement à l'encontre des objectifs du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Vous aviez pourtant dans un premier temps reconnu le caractère exceptionnel de cette forêt, habitat du ginseng à cinq folioles, une plante rare et désignée menacée avec peu de populations viables restantes au Québec. Par cette mention au SAD, vous partagiez notre préoccupation pour la préservation et la pérennité du patrimoine écologique de nos Montréalaises et du mont Saint-Bruno en particulier. Nous exigeons aujourd'hui plus de cohérence dans nos actions en aménagement du territoire dans des écosystèmes qui se raréfient malgré leur grande valeur.

Est-il nécessaire de rappeler encore une fois le caractère exceptionnel de cette forêt située sur notre colline montréalaise et adjacente au parc national?

- Le *Boisé des Hirondelles* abrite une population de ginseng à cinq folioles, plante rare et désignée menacée et dont les populations viables restantes au Québec sont rares. Cette espèce est protégée par la *Loi sur les espèces menacées et*

*vulnérables*. D'autres espèces désignées vulnérables ou susceptibles de le devenir ont également été documentées dans cette forêt;

- Cette forêt abrite une biodiversité importante et est située au coeur du Corridor forestier du mont Saint-Bruno, lui-même identifié comme priorité du PMAD;
- Cette forêt est située dans la zone périphérique du Parc national du Mont Saint-Bruno, ce qui augmente significativement sa valeur car elle permet d'assurer l'intégrité écologique et la pérennité du Parc, un des plus grands réservoirs de biodiversité dans le paysage hautement fragmenté de la Montérégie;
- Une cinquantaine de scientifiques de dix universités du Québec ont dénoncé le manque de vision et de cohérence dans la conservation de la biodiversité au Sud du Québec où l'on retrouve à la fois les plus grandes concentrations de population humaine, la plus grande proportion de terres privées et la plus grande diversité biologique. Dans une lettre ouverte publiée dans le Devoir, ils citaient spécifiquement l'exemple du *Boisé des Hirondelles*;
- La sauvegarde du *Boisé des Hirondelles* est un enjeu prioritaire pour de nombreux citoyens de l'agglomération de Longueuil et du Québec. Il s'agit d'un dossier emblématique de l'érosion de notre biodiversité et du "mal-développement" au sud du Québec. Il a fait l'objet de nombreux articles dans les médias nationaux et a été défendu par d'autres organismes et coalitions tels *Nature Québec* et le *Mouvement Ceinture Verte*;
- Finalement, le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a assujéti sans équivoque cette forêt à la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, soulignant ainsi très clairement son caractère exceptionnel. À l'article 78 de son avis daté du 6 juillet 2015 adressé au promoteur ainsi qu'à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, le Ministre Heurtel a indiqué clairement que "***l'intervention projetée risque de sévèrement dégrader un milieu naturel qui se distingue par le fait que ses caractéristiques favorisent la survie du ginseng à cinq folioles, une caractéristique biophysique rare et d'intérêt exceptionnel***".

Madame Saint-Hilaire, mesdames et messieurs du conseil d'agglomération, vous pouvez démontrer que vous avez saisi l'esprit des objectifs du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, qui visent à contrer l'étalement urbain, créer une trame verte et bleue autour du grand Montréal, assurer en priorité la connectivité du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Malheureusement, les dernières nouvelles rapportées par nos experts en environnement sont décourageantes. Depuis l'adoption du PMAD, l'étalement urbain dans la région de Montréal n'a cessé de croître et le Québec est en voie de rater ses engagements internationaux de Nagoya 2010, soit de protéger 17% du territoire et ce particulièrement dans le Sud du Québec. L'exclusion surprise du *Boisé des Hirondelles* du schéma d'aménagement et de développement de

l'agglomération de Longueuil est incohérente avec ces politiques locales, provinciales et internationales.

Par la présente, nous signifions notre appui entier et total au maire de Saint-Bruno-de-Montarville, M. Martin Murray, dans son refus d'adopter le schéma amputé du *Boisé des Hirondelles*. Au nom de nos membres et sympathisants, et des milliers de citoyens sensibilisés à la valeur de nos milieux naturels qui suivent ce dossier avec vigilance depuis 2011, nous demandons d'inclure au schéma le *Boisé des Hirondelles* à la liste des écosystèmes d'intérêt sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Nous avons maintenant toutes les raisons et tous les outils pour préserver ce qui reste de nos milieux naturels dans la grande région de Montréal. Échouer à protéger le *Boisé des Hirondelles* jetterait le discrédit sur tout le discours portant sur notre environnement des dernières années et sur les belles promesses du PMAD. Les citoyens mobilisés comptent sur les actions fermes et concrètes de leurs décideurs.

Veillez agréer, Madame Saint-Hilaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Tanya Handa, Ph.D.  
Vice-présidente  
Fondation du Mont-Saint-Bruno

Bryan Osborne, M.Sc  
Président  
Fondation du Mont-Saint-Bruno

La *Fondation du Mont-Saint-Bruno* est un organisme à but non-lucratif accrédité par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Depuis sa création en 1995, elle s'est donnée pour mission de préserver les milieux naturels sur le pourtour du mont Saint-Bruno et sur son bassin versant.

c.c. M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville  
M. Paul Leduc, maire de la Ville de Brossard  
M. Martin Murray, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
M. Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert  
Mme Monique Bastien, conseillère municipale de la Ville de Longueuil  
Mme Nathalie Boisclair, conseillère municipale de la Ville de Longueuil  
M. Michel Lanctôt, conseiller municipale de la Ville de Longueuil  
Mme Sylvie Parent, conseillère municipale de la Ville de Longueuil